



Attention à la berce du Caucase! Signalez sa présence pour limiter le danger

Connaissez-vous la berce du Caucase? Cette plante exotique envahissante représente un véritable danger pour la santé publique. Les toxines contenues dans sa sève s'activent sous les rayons UV et causent de sévères blessures s'apparentant à une brûlure au 3^e degré. D'où l'importance d'éradiquer cette plante! Pour y arriver, le COBARIC et les autres organismes de bassins versants de la Chaudière-Appalaches comptent sur votre vigilance pour signaler sa présence. Leurs équipes se chargent par la suite d'aller arracher la berce du Caucase, et ce, gratuitement.

Comment reconnaître la berce du Caucase?

Trois éléments permettent d'identifier la berce du Caucase :

1. Les feuilles : Elles sont profondément découpées et légèrement dentelées. En dessous, elle est lisse ou légèrement écaillée.
2. La tige : Elle est creuse, cannelée et rigide, pouvant atteindre jusqu'à 10 cm de diamètre. Elle est généralement couverte de taches pourpres éparses et de poils blancs rudes.
3. Les fleurs : Elles apparaissent dès juin. Blanches, ces fleurs poussent en ombelle dont le diamètre peut dépasser les 50 cm.

Comment la signaler?

Pour la signaler, rien de plus simple! Notez l'emplacement de la berce du Caucase le plus précisément possible et prenez quelques photos. Après quoi, vous pouvez remplir le formulaire disponible sur www.byebyeberceducaucase.com ou appeler la ligne Berce au 581 224-6671.

Merci de nous aider à arrêter l'invasion!

À propos de l'Offensive régionale de lutte à la berce du Caucase en Chaudière-Appalaches

L'Offensive régionale de lutte à la berce du Caucase en Chaudière-Appalaches vise à contrôler et éradiquer cette plante exotique envahissante dangereuse pour la santé humaine et l'environnement. Ce projet de 3 ans financé par le Fonds d'appui au rayonnement des régions du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation permet aux 9 organismes de bassins versants de la région de lutter activement contre la berce du Caucase grâce à leurs efforts concertés. Il s'agit d'une initiative des organismes de bassins versants de la Chaudière-Appalaches alors que le projet est coordonné par le Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC).